

**Plus de la moitié des salons français ne sont pas rénovés au bout de sept ans, comme ce devrait être le cas.**

© Thomas Zwoiilis/Gettyimages

# Les clés pour financer la rénovation de votre salon

Rénover son salon permet de dynamiser son chiffre d'affaires. Reste à obtenir les prêts bancaires pour financer les travaux. Pour mettre toutes les chances de votre côté, vous pouvez faire appel à la Siagi. Explications...

**R**énover son salon est incontestablement un signe de dynamisme pour la clientèle, mais aussi pour vos collaborateurs. « *La rénovation de mon salon au Mans m'a permis d'augmenter mes tarifs et de booster mon chiffre d'affaires* », témoigne ainsi Raphaël Perrier. Pourtant, le parc français de salons est loin d'être rutilant : « *Plus de la moitié des salons français ne sont pas rénovés au bout de sept ans, comme ce devrait être le cas* », déplore Bernard Stalter, président de l'Unec. Il faut dire que les

coiffeurs sont, comme tous les artisans, confrontés à des banquiers souvent près de leurs sous et peu enclins à leur accorder des crédits. « *Surtout, il s'avère souvent compliqué, pour les coiffeurs, de monter un dossier de demande de prêt qui satisfasse les banquiers* », affirme Sandrine Rigaud, responsable audits chez CAC.

Filiale de l'APCMA et des Chambres de métiers et de l'artisanat, la Siagi est une société de caution mutuelle qui

permet aux entreprises artisanales et de proximité d'accéder plus facilement aux crédits. « *Avec la Siagi, nous voulons éviter que les coiffeurs se mettent en danger en donnant leurs biens*

comme garanties », explique Bernard Stalter, qui préside cet organisme. Créée en 1966 par les Chambres de métier et d'artisanat qui en détiennent 60 %, la Siagi compte également dans son capital, à hauteur de 25 %, la plupart des

**La Siagi permet d'accéder plus facilement aux crédits.**

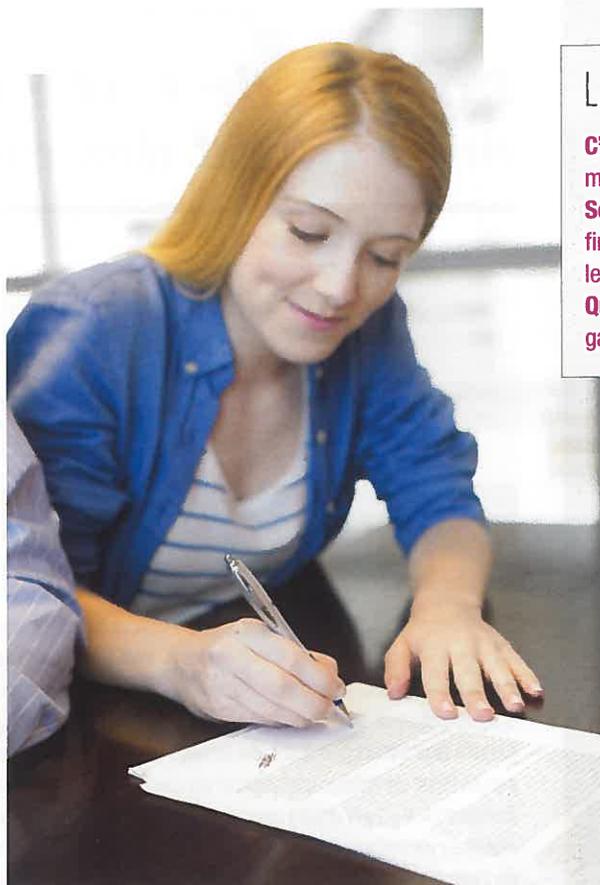
grandes banques (Crédit Agricole, LCL, Société Générale, BNP Paribas, BPCE, CIC, La Banque Postale). « La Siagi a été créée parce que les artisans avaient du mal à accéder au crédit, rappelle Bernard Stalter. C'est devenu une sorte de circuit alternatif pour les coiffeurs. »

#### VOTRE DOSSIER PASSÉ AU CRIBLE

« La Siagi permet de partager les risques de crédit avec les banques », explique Anne Moreau, directrice de la communication externe de la Siagi. Cette société de caution mutuelle étudie votre dossier de demande de prêt bancaire à la loupe. Tout est passé au crible : l'emplacement du salon, son univers de concurrence, les accès et parkings à proximité, le nombre de salariés. Spécialistes de l'analyse des risques, les représentants de la Siagi vont même jusqu'à rencontrer les coiffeurs pour se faire une opinion plus précise avant d'accorder sa garantie. Son intervention permet de diminuer, voire de supprimer totalement, les garanties personnelles que doivent fournir les porteurs de projet.

#### UNE PRÉ-GARANTIE DE CRÉDIT

« Quand on présente à la banque un dossier garanti par la Siagi, il a peu de chance d'être retoqué », affirme Anne Moreau. Des propos confirmés par Florent Lamoureux, directeur du marché des professionnels à la BPCE : « La garantie apportée par la Siagi est très importante pour nous. C'est un avantage énorme, car le banquier est, ainsi, sûr d'être remboursé, en cas de défaut de paiement du porteur de projet. Par ailleurs, le regard d'expert qu'apporte la Siagi au dossier est très rassurant pour nous les banquiers ! » Concrètement, après étude de son dossier par la Siagi, le coiffeur va voir son banquier muni d'une pré-garantie de crédit. En



Éviter que les coiffeurs s'engagent sur leurs biens.

clair, son plan de financement a été validé par la Siagi et, s'il obtient son crédit bancaire, elle lui apporte sa garantie à hauteur de 20 à 80 % du montant du crédit. « Il est très rare qu'un dossier vu par la Siagi soit refoulé à la banque, car il est complet et présenté en fonction des normes bancaires », souligne Anne Moreau. « Quand nous avons un doute sur un dossier, il nous arrive, de plus en plus souvent, de faire appel à la Siagi pour bénéficier d'une analyse fine du dossier », précise Florent Lamoureux.

#### LA SIAGI EN BREF

**C'est quoi ?** Une société de caution mutuelle.

**Son but ?** Garantir les demandes de financement et limiter, voire supprimer, les garanties personnelles.

**Quelle garantie ?** Les dossiers sont garantis à hauteur de 20 à 80 %.

#### UN ORGANISME MÉCONNU DES COIFFEURS

Véritable outil à la disposition des coiffeurs, la Siagi reste, cependant, encore trop méconnue d'eux. « J'ai découvert la Siagi il y a 15 ans, lorsque je cherchais un prêt bancaire pour un de mes salons, révèle Bernard Stalter. Depuis mon arrivée à l'Unec, elle fait partie de mes dossiers prioritaires. »

Si les demandes de crédit avaient nettement baissé en 2011 et 2012, elles sont, en effet, actuellement en hausse et « pour des montants plus importants », analyse Anne Moreau. Avant d'ajouter : « La Siagi est d'autant plus importante que le personnel change tout le temps dans les banques. Résultat : les emprunteurs ont affaire à des conseillers clientèles qui ne connaissent même plus les mécanismes de garantie financière. La caution de la Siagi en devient donc de plus en plus importante. » L'an dernier, la Siagi a étudié 10 000 dossiers de demandes de crédit. Elle a apporté sa garantie à 3 516 d'entre eux.

Emmanuelle Evina

#### QUAND LA TRÉSORERIE FAIT DÉFAUT

Le coiffeur qui a obtenu son prêt pour financer les travaux de rénovation de son salon n'est, souvent, pas au bout de sa peine. « Il n'est pas rare que les coiffeurs aient fait leur calcul, sans prévoir un réel besoin de trésorerie qui suit la phase de rénovation du salon », constate Anne Moreau, directrice de la communication externe de la Siagi. Pour soulager les coiffeurs, la Siagi a lancé, cette année, la garantie relais, qui permet de faciliter le refinancement d'actifs ayant été autofinancés. « Avec un taux très bas aux environs de 2 %, ce crédit permet de soulager la trésorerie des entreprises et leur évite un découvert bancaire beaucoup plus onéreux, explique Anne Moreau. Nous avons de nombreux dossiers en cours. »